

6403

VER-SUR-LAUNETTE

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN



LIGNE SCOLAIRE

PÉRIODE SCOLAIRE à partir du 1er septembre 2025

Code course		40082	40083	40084	40085	40296	40086	40087	40088
Jours de fonctionnement		LMmJV							
Période		PS							
VER-SUR-LAUNETTE	Loisy							08:09	
	Rue du Bois	07:56							
	Eglise	07:58							
EVE	Eglise	08:04							
ERMENONVILLE	Mairie							08:17	
	Château d'eau							08:19	
MONTAGNY-STE-FELICITE	Centre							08:23	
BREGY	Eglise						08:10		
SILLY-LE-LONG	Peupliers								08:17
	Mairie								08:18
	Square Jacques Teulet								08:21
OGNES	Mairie						08:16		
CHEVREVILLE	Le Bosquet							08:19	
	Ecole							08:21	
	Sennevieres							08:24	
LAGNY-LE-SEC	Epi de Blé		08:11						
	Château d'eau	08:13							
LE-PLESSIS-BELLEVILLE	EGB			08:15	08:15	08:15			
	Le Pré au Lievre	08:21	08:19	08:20	08:20	08:20			
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	Collège Guillaume Cale	08:29	08:27	08:28	08:28	08:28	08:30	08:31	08:27

Code course		40089	40090	40091	40092	40093	40094	40095	40096	40097	40098	40099	40100	40101	40102	40103	40104	40105	40106
Jours de fonctionnement		Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	Me	LMJV									
Période		PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	Collège Guillaume Cale	11:50	11:50	11:50	12:45	12:45	12:45	12:45	12:50	16:05	16:05	16:05	16:05	16:05	17:07	17:07	17:07	17:07	17:07
	LE-PLESSIS-BELLEVILLE	Le Pré au Lievre			11:59		12:54	12:54			16:12		16:17			17:15	17:18		
LAGNY-LE-SEC	Epi de Blé	12:06							13:04		16:18							17:22	
	Château d'eau	12:09							13:06		16:21							17:24	
CHEVREVILLE	Sennevieres		11:56					12:52					16:11						17:12
	Ecole		11:59					12:55					16:14						17:14
BREGY	Eglise		12:05					13:02					16:24						17:24
CHEVREVILLE	Le Bosquet		12:10					13:08					16:15						17:16
OGNES	Mairie		12:13					13:11					16:17						17:18
SILLY-LE-LONG	Square Jacques		12:17					13:17					16:10				17:12	17:12	
	Mairie		12:18					13:18					16:11				17:13	17:13	
	Peupliers		12:19					13:19					16:12				17:14	17:14	
MONTAGNY-STE-FELICITE	Centre			12:05	12:52								16:12						17:15
ERMENONVILLE	Château d'eau			12:08	12:55								16:15						17:18
	Centre			12:11	12:58								16:18						17:21
VER-SUR-LAUNETTE	Loisy			12:18	13:05								16:24						17:29
	Rue du Bois			12:23	13:10								16:28						17:35
	Eglise			12:24	13:11								16:29						17:36
EVE	Eglise			12:28	13:15								16:34						17:42

Vacances scolaires 2025-2026 :

Vacances de la Toussaint : du 18 octobre 2025 au 3 novembre 2025

Vacances de Noël : du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026

Vacances d'hiver : Du 14 février 2026 au 2 mars 2026

Vacances de printemps : Du 11 avril 2026 au 27 avril 2026

Vacances d'été : à partir du 4 juillet 2026

Hauts-de-France
mobilités



RETROUVEZ
TOUS
LES HORAIRES
EN LIGNE



Retrouvez-nous sur :

hautsdefrance-mobilites.fr



Alertes
perturbations
de votre ligne
par sms ou email

oise-mobilite.fr

INSCRIPTION
GRATUITE

VOTRE TRANSPORTEUR

RIO4
RATP DEV INTERURBAIN OISE 4

4 rue Louis Armand
60800 Crépy-en-Valois
03.44.87.30.00
rio4@ratpdev.com

TITRES *	PÉRIODICITÉ	PRIX	SUPPORT	CONDITIONS D'UTILISATION		
Ticket unitaire	Valable 1 trajet	2€		Correspondance sur le réseau interurbain autorisée. Aller-retour interdit.		
Carnet de 10 voyages tout public	Valable 10 trajets	20€		Selon les réseaux distributeurs.		
Titre journée pour les pics de pollution	Valable 1 journée	2€		Arrêté préfectoral portant restriction de circulation pour les automobiles lors d'épisode de pollution de l'air.		
Abonnement tout public	Mensuel	30€		Abonnement glissant à compter de la 1ère utilisation. Avoir enregistré son profil tarifaire sur sa carte avant achat. Bénéficiaires : les jeunes de moins de 26 ans, les séniors de plus de 65 ans, les bénéficiaires du profil « coup de pouce TER » ou de la complémentaire santé solidaire, ou justifiant d'un avis de non-imposition ou d'une inscription à France Travail ou allocataire RSA, les titulaires de la carte mobilité inclusion (et leurs accompagnateurs), les usagers des cars circulant en substitution des trains régionaux lors de travaux sur les lignes ferroviaires de longue durée (plus de 6 mois), les détenteurs d'un ABO + TER sur présentation obligatoire de la facture émise par SNCF Voyageurs.		
	Annuel	300€				
Abonnement réduit	Mensuel	10€		Avoir enregistré son profil tarifaire sur sa carte avant achat. Bénéficiaires : les élèves des 1er et 2nd cycles non ayants-droit à la gratuité déterminée dans le cadre du règlement régional des transports scolaires.		
	Annuel	100€				
Abonnement pour collégiens et lycéens non ayants-droit à la gratuité	Selon calendrier scolaire	75€		Avoir enregistré son profil tarifaire sur sa carte avant achat. Bénéficiaires : les élèves des 1er et 2nd cycles non ayants-droit à la gratuité déterminée dans le cadre du règlement régional des transports scolaires.		
Enfants - 4 ans	Illimité	Gratuit		Accompagné d'un adulte.		
Titulaires du Pass Sécuri'TER						
Jeunes (- 26 ans)			Vacances scolaires, week-end et jours fériés			Avoir enregistré son profil au préalable. Etre titulaire de la carte Sécuri'TER ou justificatif employeur domicile/lieu d'affectation.
Etudiants boursiers			Selon calendrier scolaire			Avoir enregistré son profil au préalable. Justificatif : pièce d'identité.
						Avoir enregistré son profil au préalable. Justificatifs : notification de bourse et certificat de scolarité.
Apprentis						Avoir enregistré son profil au préalable. Justificatifs : attestation inscription CFA / école de production ou certificat de scolarité.
Accompagnateurs des titulaires de la carte mobilité inclusion	Selon validité de la carte mobilité inclusion du titulaire			Selon les réseaux distributeurs.		
Première délivrance d'une carte Pass Pass		5€		Justificatif d'identité et photo.		
Duplicata d'une carte Pass Pass		8€		En cas de perte ou de vol, sur présentation d'une pièce d'identité en agence ou formulaire par correspondance		

Ces titres ne donnent pas droit * à correspondance sur le réseau régional ferré.

